

## **Le Conseil d'Etat présentera le 6 mars à Berne un canton dynamisé par son projet d'agglomération et de RER**

**Mardi 6 mars 2012, le Conseil d'Etat neuchâtelois donnera une réception en l'honneur des parlementaires fédéraux au Palais fédéral, à Berne. Cet événement veut promouvoir un canton audacieux et tourné vers l'avenir. Une opération qui vise en particulier à mettre en évidence le grand projet d'agglomération structurée par un RER efficace et moderne, qui fera l'objet d'une votation cantonale en septembre 2012 et pour lequel des soutiens fédéraux sont attendus.**

Tous les amis que compte Neuchâtel dans la ville fédérale se retrouveront mardi 6 mars 2012 en fin de journée au Palais fédéral, à Berne, à l'occasion d'une réception donnée par le gouvernement cantonal neuchâtelois. Au-delà de sa dimension conviviale, qui permettra de découvrir des saveurs neuchâteloises, cette soirée intervient dans une année cruciale, où le canton doit décider s'il entend se doter d'un réseau de transports publics moderne, qui transformera la mobilité des habitants et l'accessibilité de l'Arc jurassien. Cette réception veut adresser ainsi à la Suisse le message déterminé d'un gouvernement, qui souhaite voir son canton devenir un pôle secondaire dynamique dans le grand réseau métropolitain Rhin – Rhône.

### **Un canton à la croisée des chemins**

Neuchâtel est à la croisée des chemins! Son potentiel est grand, pourvu qu'il prenne son destin en main et dépasse ses handicaps, liés notamment à sa mobilité intérieure et à son accessibilité. Conscient de cette situation, le canton a décidé de rassembler ses énergies et ses habitants. Pour ce faire, il a imaginé le Réseau Urbain Neuchâtelois. Ce vaste chantier franchira une étape décisive le 23 septembre 2012. A cette date, les Neuchâteloises et Neuchâtelois devront dire s'ils souhaitent voir émerger une agglomération polycentrique de 120.000 habitants autour des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle et s'ils veulent construire un RER efficace et moderne pour irriguer cet archipel urbain.

Le Conseil d'Etat soulignera ces enjeux le 6 mars à Berne, en rappelant que le projet d'agglomération neuchâteloise a été retenu par la Confédération et qu'il obtiendra ainsi certainement le soutien financier qu'il mérite. Le gouvernement cantonal soulignera également que les CFF ont validé le TransRUN, tunnel direct et pièce maîtresse du RER qui permettra de relier Neuchâtel à La Chaux-de-fonds en 14 minutes contre 40 actuellement. Convaincus par ce concept visionnaire, les CFF ont accepté de transférer le montant prévu pour l'assainissement de la ligne actuelle à sa réalisation, pour autant qu'elle soit décidée cette année encore.

### **Une présence valeur de symbole**

La présence du Canton de Neuchâtel à Berne aura donc valeur de symbole. Elle mettra en évidence un canton désireux de se mettre à l'heure du 21<sup>ème</sup> siècle. Elle rappellera que

le peuple neuchâtelois a toujours su se montrer audacieux, novateur, courageux, prêt à se tourner vers l'avenir, confiant dans ses compétences et son esprit de pionnier, chaque fois qu'il a eu rendez-vous avec l'histoire.

Cette soirée sera finalement l'occasion de lancer un appel à tous les amis du canton pour que leurs soutiens contribuent à l'inscrire dans une perspective dynamique, qui permette à Neuchâtel d'offrir en retour à la Suisse l'ensemble de ses potentiels.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.**

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, tél. 032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 28 février 2012